



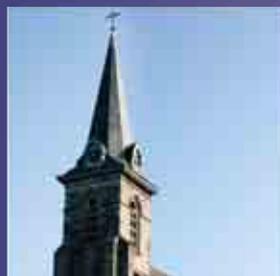
TELLIN

Bulletin Communal - bimestriel Décembre 2011 - n° 135



L'Echo de nos Clochers

www.tellin.be



TAGNON B.

MENUISERIE



Grand rue, 16
6927 RESTEIGNE
Téléphone : 084/38 71 37
MOBILE : 0496/78 73 58
menuiserie.tagnon@skynet.be

PROMOS Décembre 2011 et Janvier 2012

-20% sur les châssis



TOUT FAIRE MATERIAUX

Gilles S.P.R.L.

www.toutfaire.be/gilles/

Rue de l'Abattoir, 28 • 5580 ROCHEFORT
Tél. : 084/244.901 • Fax : 084/ 21 25 71
e-mail : info@gilles-rochefort.be

COMBUROCHE s.a.



VOTRE EXPERT CHALEUR

d'Alzon Collège

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL ET TECHNIQUE DE TRANSITION

INSCRIPTIONS EN 1^{RE} ANNÉE 2012-2013
du 27 février au 16 mars 2012.

APRÈS-MIDI PORTES OUVERTES
le samedi 10 mars 2012, de 13h30 à 18h00.

*Nous sommes dès à présent à votre disposition
pour un contact préalable.*

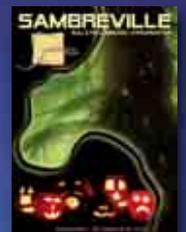


COLLÈGE d'ALZON
rue de Han, 1
6927 BURE (TELLIN)
☎ 084/36.02.80
☎ 084/36.62.49

www.dalzon.be
administration@dalzon.be

Regifo

EDITION



Les annonceurs du Bulletin communal
vous souhaitent d'agréables
fêtes de fin d'année

NOUS RECHERCHONS

des délégués commerciaux
indépendants (H. F.)
dans le domaine de l'édition publicitaire.
Clientèle existante et à développer

Contact: sprl Régifo Edition
Tél. 071/74 01 37 - Mail: info@regifo.be
de 8h30 à 17h30

Regifo

EDITION

Plus de 30 ans
en partenariat
avec les Administrations
communales
www.regifo.be



Vous souhaitez annoncer dans la brochure
de votre commune,
vous désirez un renseignement sur nos services?
Contactez-nous, nous sommes à votre écoute :
par téléphone: 071/74 01 37
ou par mail: info@regifo.be

Votre conseiller en communication,
Roland Crosset se fera un plaisir
de vous rencontrer.
087 26 78 86 (le soir)



ADMINISTRATION

Editorial

Hommage à la nature

Discours du 11 novembre à

l'Eglise de Bure

Echos de la majorité

Chiffre de la population scolaire

Avis important

Dates de parution – Echos de nos Clochers 2012

Eco-Mobile – Planning 2012

Location salle polyvalente –

Nouveau tarif

Envie de réduire votre facture énergétique

Championnat des énergies renouvelables

Des nouvelles du CCA

EPN – Recherche de bénévoles/Volontariat

Tous à vos appareils

TRAVAUX

Quoi de neuf sous les travaux ?

C.P.A.S

Le Bilboquet

Patinage et marché de Noël à Namur

Service Mobilité – Information

Police

Numérotation des habitations

Emondage des plantations

ENVIRONNEMENT

A Tellin, nous sommes des bons trieurs

JEUNESSE EXTRA-SCOLAIRE

Vacances de Noël 2011

Ecoles des devoirs

Activités pour les ados

Dates des jours d'ouverture et fermeture de la Capucine

Agenda

Marché de Noël

Noël au Théâtre

Marché de Noël à Grupont

Visite des crèches de Bure

Marche commémorative – 08 janvier 2012

Télévie – A vos agendas

Divers

Challenge 2011 « Luxembourg, province propre et fleurie »

Promo-Tellin

Fondation Damien

Une brochure est née : Récits d'antan

Jeunesse de Tellin – Résultats de la tombola.

Éditorial

La définition du bien-être du petit Larousse est la suivante: "sensation agréable résultant de l'absence de besoins et de préoccupation".

Dans le cadre d'une commune, en l'occurrence la nôtre, ce concept est sûrement perçu différemment par tout un chacun.

Pour les uns, le plus important c'est de pouvoir toujours circuler, ce qui est rendu possible par le déneigement des routes et de leur entretien, notamment par la brosse de désherbage.

Pour d'autres, c'est d'ouvrir sa fenêtre et contempler la nature grâce aux actions de préservation et d'entretien de nos forêts et de nos campagnes.

Pour d'autres encore, c'est d'apprécier la beauté des villages favorisée par l'embellissement de ceux-ci et le respect du bien d'autrui.

Pour d'autres curieux de culture, c'est la richesse du patrimoine, l'organisation de concerts ou d'expositions.

Pour les sportifs, quelle facilité de fréquenter un hall sportif à portée de main !

Pour les parents ou futurs parents, c'est l'existence de petites écoles où l'éducation des enfants peut se faire dans des conditions propices à l'épanouissement.

Pour les personnes âgées, le bien-être peut passer par l'occupationnel à travers un bon repas pris à plusieurs ou des activités distrayantes.

Se rendre utile via différentes associations peut être le but de certains.

Enfin, dormir à la campagne est un must pour ceux qui veulent fuir l'effervescence de leur lieu de travail.

Voilà une liste qui est loin d'être exhaustive.

Peut-être faites-vous partie d'une de ces catégories, peut-être avez-vous envie d'en ouvrir une autre que vous voulez partager.

Terminons par quelques proverbes et un poème.

"La patience est la clé du bien-être."

"Le but de la société n'est-il pas de procurer à chacun le bien-être?"

Françoise BOEVE-ANCIAX,
Bourgmestre.

Hommage à la Nature

Eau, porteuse de vie, Symbole de la souplesse de l'esprit,

Vous cumulez flexibilité et l'art de s'acclimater,

Face à une quelconque situation donnée.

Votre agilité vous permet de vous métamorphoser,

Et de prendre mille aspects divers et variés

Terre, mère nourricière de tous les êtres,

Vous nous offrez une richesse infinie,

Créatrice des paysages magiques,

Vous êtes l'élément qui nous ramène à la réalité,

Terre promise, Terre natale, Terre de nos ancêtres,

Cultivons notre Terre.

Feu, pourvoyeur de chaleur,

Cette ardeur qui anime notre coeur,

Vous êtes le symbole de l'Amour inconditionné,

De l'amour désintéressé, de l'Amour détaché,

Vous êtes là, pour nous aider à nous surpasser,

Air, élément indispensable à toute vie,

Mais qui choisit la discrétion et la modestie,

Pour s'effacer derrière la transparence,

L'invisibilité, l'effacement, l'oubli

Caché sous votre masque mystérieux,

Vous êtes partout, omniprésent,

à chaque instant, à chaque moment,

Quant vous vous trouvez en symbiose,

La paix, la joie, le bonheur règnent

dans notre vie,

Pendant lors de vos discordes,

On assiste à des catastrophes sans précédentes,

Manifestées par la colère de l'eau qui se révolte,

Le courroux du feu qui brûle,

L'exaspération de la terre qui tremble,

L'emportement de l'air qui tourbillonne,

Vous vous liez ensemble pour une même cause :

les dégâts importants qui vous sont causés

Pourtant, vous continuez à nous être donné,

D'une façon généreuse et désintéressée,

Sans nous demander un retour,

Tout en nous accordant votre amour,

Comment nous faire pardonner,

Face à une telle générosité,

Face à de tels actes désintéressés,

Sinon, de vous protéger, de vous aimer,

de vous respecter.



Discours du 11 novembre à l'Eglise de Bure.

Une année de plus s'est écoulée, emportant nos élèves de Nous sommes ici tous ensemble, jeunes et moins jeunes pour fêter l'armistice, c'est-à-dire l'arrêt des combats, il y a 93 ans, ce qui terminait la guerre 14-18, qui s'est déroulée uniquement en Europe et qui a coûté la vie à 10 millions de personnes.

Par extension, nous commémorons aussi la fin de la guerre 40-45 qui, elle avait dépassé le territoire de l'Europe et avait fait 50 millions de morts dont la moitié de civils.

Pour montrer l'importance de perpétuer les fêtes du 11 novembre, je voudrais vous relire un poème que j'avais évoqué lors de la visite de nos amis anciens militaires anglais

Au champ d'honneur*

(Adaptation du poème : In Flanders Fields de John Mc Crae)

Au champ d'honneur, les coquelicots

Sont parsemés de lot en lot
Auprès des croix; et dans l'espace
Les alouettes devenues lasses
Mêlent leurs chants au sifflement
Des obusiers.

Nous sommes morts,
Nous qui songions la veille encor'
À nos parents, à nos amis,
C'est nous qui reposons ici,
Au champ d'honneur.

À vous jeunes désabusés,
À vous de porter l'oriflamme
Et de garder au fond de l'âme
Le goût de vivre en liberté.

Acceptez le défi, sinon
Les coquelicots se faneront
Au champ d'honneur.

* Adaptation française du major Jean Pariseau

Ils nous demandent de garder le goût
de vivre en liberté et d'accepter le
défi.

Heureusement le journal « L'Avenir
du Luxembourg » disait ceci le 10
novembre : « Les cérémonies du 11 no-

vembre sont toujours bien vivaces et
les nouvelles générations prennent le
relais de la mémoire ».

Il citait aussi « oublier, c'est recom-
mencer », oublier c'est être d'accord
avec de nouvelles guerres.

Vous pouvez dire que vous n'avez
aucun pouvoir pour éviter celles-ci car
vous n'êtes pas des décideurs.

Je ne suis pas d'accord.

Si chacun dans son coin, prône la to-
lérance, accepte que chacun a sa vi-
sion du monde et ne l'impose pas aux
autres, alors le monde évoluera et les
rapports humains seront meilleurs.

Françoise BOEVE-ANCIAX,
Bourgmestre.

Merci en particulier aux jeunes qui
suite à l'appel d'Yves DEGEYE, Echevin
de l'Enseignement, sont venus partici-
per à la cérémonie.

Échos de la majorité

Lors des derniers conseils de septembre et novembre, les conseillers ont approuvés divers cahiers de charges concernant les travaux ou acquisitions suivants :

- l'acquisition de modules de jeux pour les écoles communales (30.000 € TVAC)
- le remplacement de la conduite d'eau de la rue de Bouges pour le montant total de 11.533,00 € HTVA
- l'extension de l'école de Bure en remplacement de bâtiments préfabriqués pour une estimation de 533.184 TVAC, subsidiée à concurrence de 85%



■ l'aménagement des accès et des abords du Collège d'Alzon à Bure, dans le cadre du plan de déplacement scolaire, pour un montant de l'ordre de 261.400 € TVA comprise ; ici, les subsides escomptés sont de l'ordre de 75%. Pour rappel, le plan de déplacement scolaire vise la sécurisation des abords et des accès des écoles en privilégiant surtout les modes de déplacement doux (piétons, cyclistes) ; ce plan s'étale sur cinq années et concerne toutes les implantations scolaires de notre commune

Au niveau des finances, le conseil a adopté la modification budgétaire n°2 qui donne les résultats suivants :

ORDINAIRE

Recettes : 4.823.764,15 €

Dépenses : 4.454.221,40 €

Boni : 369.542,75 €

EXTRAORDINAIRE

Recettes : 4.132.081,22 €

Dépenses : 3.912.785,15 €

Boni : 219.296,07 €

Le résultat à l'ordinaire intègre des ventes de bois (630.000 €) au-dessus de la moyenne mais conformes aux prévisions, et des dépenses de personnel en diminution suite à des départs et des passages à horaire réduit (-100.000 €). Ces deux facteurs ne devraient pas être récurrents en 2012, avec notamment des prévisions de ventes de bois de l'ordre de 450.000 € et des frais de personnel en croissance. La confection d'un budget 2012 à l'équilibre risque d'être assez délicate.

Administration

Les différentes taxes et redevances ont été votées par le conseil communal ; vous trouverez un résumé des différents montants dans le tableau ci-dessous. La seule augmentation concerne le Cout Vérité de Distribution (CVD) qui passe de 1,95 € à 2,05 € pour l'année 2012, ce qui reste

inférieur au tarif de la SWDE (2,25 € pour l'année 2011 ; montant inconnu pour 2012).

Le CVA nous est imposé par le région wallonne passe à 1,475 €/m³

Taxes	2009	2010	2011	2012	% augmentation	
Précompte Immobilier	2600	2600	2600	2600	0,00%	
IPP	8%	8%	8%	8%	000%	
CAMPING	50,00	50,00	50,00	50,00	0,00%	
	70,00	70,00	70,00	70,00	0,00%	
	85,00	85,00	85,00	85,00	0,00%	
	10000	10000	10000	10000	0,00%	
SEJOUR	40,00	80,00	80,00	80,00	0,00%	
	80,00	150,00	150,00	150,00	0,00%	
	90,00	15000	15000	15000	000%	
INA	0,0111	0,0111	0,0111	0,0111	0,00%	
	0,0297	0,0297	0,0297	0,0297	0,00%	
	0,0446	0,0446	0,0446	0,0446	0,00%	
	0,0800	0,0800	0,0800	0,0800	000%	
IMMEUBLES INOCCUPES	30 €/m ct	32 €/m ct	32€/m ct	32€/m ct	000%	
SECONDES RESIDENCES	433,00	600,00	600,00	600,00	000%	
PYLONES GSM	2500,00	2500,00	4000,00	4000,00	000%	
EGOUTS	000	000	000	000	000%	
INHUMATION	141,00	300,00	300,00	300,00	000%	
EXHUMATION	250,00	250,00	250,00	250,00	0,00%	
DOCUMENTS ADM. URBANISME	44,00	44,00	44,00	44,00	0,00%	
COPIES	0,02	0,02	0,02	0,02	0,00%	
	0,10	0,10	0,10	0,10	0,00%	
AMENAGEMENT TERRITOIRE	inchangé	inchangé	inchangé	inchangé	0,00%	
Eau (Hors TVA 6%)	CVD/m'	1,76	1,76	1,95	2,05	5,13%
	CVA/m'	1,06	1,31	1,41	1,4175	4,6%
	Redevance (20 X CVD + 30 X CVA)	70,86	78,9	81,21	85,25	4,98%
	1 à 30 m' (0,5 X CVD)	0,88	0,88	0,98	1,03	5,13%
	> 30 m' (1 X CVD + 1 X CVA)	2,82	3,07	3,36	3,525	4,9%
	Fond social/m'	0,01	0,01	0,01	0,01	0,00%
IMMONDICES	Isolé	67	90	90	90	0,00%
	Ménage	103	140	140	140	0,00%

Au niveau des cultes, le conseil a approuvé les comptes 2007, 2008, 2009 et 2010, ainsi que les budgets 2009, 2010 et 2011 de la fabrique d'église de Tellin. Il en a été de même pour les cahiers des charges concernant la réparation et la consolidation des moulures intérieures de l'église de Grupont (12.250 € TVAC), et l'entretien des toitures et clochers des églises (5.000 € TVAC).

Les conseillers ont aussi approuvé les statuts de la nou-

velle ASBL chargée de la gestion du site du Pachy, ainsi que les conditions de recrutement de deux ouvriers polyvalents APE.

Enfin, je vous invite à consulter notre nouveau site Internet (www.tellin.be).

Joyeuses fêtes à toutes et à tous.

Pour la majorité
Jean-Pierre Magnette, 1er Echevin



FERMETURE DES BUREAUX

La Commune, le C.P.A.S. ainsi que l'ensemble de leurs services seront fermés le lundi 02 janvier 2012.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter les ns° suivants :

0494/91.18.93 (Mme BOEVE-ANCIAUX, Bourgmestre)

0495/20.25.10 (Mme LAMOTTE, Secrétaire Communale).

Chiffre de la population scolaire

Comme annoncé dans le bulletin communal de septembre dernier, je reviens vers vous afin de vous communiquer des informations plus précises concernant la fréquentation des écoles de notre entité.

Comme vous le savez, un comptage des élèves est effectué, chaque année, le premier octobre.

Une comparaison des chiffres du mois d'octobre écoulé avec ceux de l'année 2010 met en évidence une nette augmentation du nombre d'enfants dans les classes maternelles. Celle-ci, de l'ordre de 30%, a permis l'engagement d'une enseignante à temps plein pour l'entité de Tellin et d'une enseignante à mi-temps à Resteigne.

Au niveau des classes primaires, le nombre d'élèves est en légère augmentation.

Ainsi, nous observons, tous niveaux confondus, une augmentation significative (13% !) du nombre d'élèves dans les écoles de notre commune.

Vous trouverez ci-dessous, un tableau récapitulatif de la répartition des élèves par niveau et par entité.

Ces chiffres sont le reflet de la qualité de l'enseignement prodigué en nos murs et de la bonne réputation dont jouissent nos écoles dans les villages avoisinants. C'est le fruit du travail fourni par nos enseignants et leur directrice. Je tiens à les remercier.

Merci aussi, chers parents, à vous tous qui, jour après jour, leur accordez votre confiance.

Que cette nouvelle année scolaire, déjà bien entamée, soit synonyme d'épanouissement et de réussite pour tous nos élèves !!

DEGEYE YVES

Echevin de l'enseignement

Classes	Tellin	Resteigne	Bure
Pré. Mat.			
M1	24	16	11
M2	13	9	11
M3	14	8	14
	51	33	36
Total maternelle : 120			
P1	12	8	11
P2	9	7	13
P3	8	8	5
P4	16	12	13
P5	8	12	18
P6	5	10	9
	58	57	69
Total primaire : 184			
Total	109	90	105
TOTAL GENERAL : 304			

Nouveaux tarifs pour la location de la salle polyvalente de Tellin - rue de Rochefort 33

Pour les particuliers :

→ Salle seule : 125 €

→ Salle et cuisine : 160 €

→ Vaisselle : 35 €

→ Cautionnement : 250 €

Pour les associations :

→ Salle seule : 100 €

→ Salle et cuisine : 125 €

→ Vaisselle : 35 €

→ Cautionnement : 250 €

Pour réserver la salle, il faut introduire votre demande au collège communal à l'aide du formulaire ad hoc (à demander à Mme Nathalie VINCENT
Tél. 084/36.61.36 OU - nathalie.vincent@tellin.be)

TOUS A VOS APPAREILS

Afin d'illustrer les pages de couverture de notre bulletin communal « Echos de nos Clochers », et enrichir notre nouveau site Internet, vos photos de saison ou de jolis coins de notre commune seraient les bienvenues.

Vous pouvez envoyer vos photos à l'adresse e-mail suivante : mariane.remacle@tellin.be en indiquant l'endroit où la photo a été prise et votre nom.

D'avance, nous vous en remercions.

REMACLE Mariane,

Préposée – Information à la population.

Dates de parution de « L'Echo de nos Clochers » - 2012

Vous trouverez ci-après les dates de parution du Bulletin Communal pour l'année 2012, les documents devront être impérativement rentrés pour les dates indiquées ci-dessous. Après cette date, ceux-ci ne seront pas publiés. Merci de votre compréhension

DATES DE RENTREE DES DOCUMENTS

Mardi 10 janvier à minuit

Mardi 06 mars à minuit.

Vendredi 11 mai minuit *

Mardi 24 juillet minuit

Mardi 11 septembre minuit

Mardi 13 novembre

DATES DE DIFFUSION

Du lundi 06 février au vendredi 10 février

Du lundi 12 mars au vendredi 16 mars

Du lundi 11 juin au vendredi 15 juin

Du lundi 20 août au vendredi 24 août

Du lundi 08 octobre au vendredi 12 octobre

Du lundi 10 décembre au vendredi 14 décembre

* **vu le week-end de l'Ascension, les articles devront être rentrés exceptionnellement pour le vendredi 11 mai.**

Adresse e-mail : mariane.remacle@tellin.be

ECO - MOBILE - PLANNING 2012

UN SERVICE PROCHE ET SOLIDAIRE : Le jour convenu, le camion se rend à votre domicile et enlève les déchets ménagers recyclables du seul ménage, préalablement triés et déposés en quantité raisonnable. Il s'agit des déchets qui doivent être évacués vers le parc à conteneurs et qui ne peuvent pas être déposés dans votre duo-bac, à savoir : bouteilles en verre, pvc, récipients pour produits d'entretien et huiles ménagères, tétra briks, boîtes de conserves et cannettes, sacs en plastiques, aérosol, ampoules et tubes au néon, piles.

LES 1er et 3ème JEUDI DU MOIS :

Vos réservations doivent parvenir le mercredi avant midi au

Tél. : 084/37.42.86 –Mariane REMACLE ;

SERVICE QUI EST destiné aux personnes à mobilité réduite qui en ont vraiment besoin mais aussi à toutes celles qui veulent tout en se réservant du temps libre, poser un geste solidaire et permettre de faire tourner ce service ;

SERVICE DONT la participation financière est fixée à : 3€ PAR PASSAGE dus dès la réservation et payable le jour du ramassage dans les main de notre délégué ;

Vous trouverez ci-après, le planning de passage pour 2012

- 05 janvier et 19 janvier • 02 février et 16 février
- 01er mars et 15 mars • 05 avril et 19 avril
- 03 mai et 16 mai • 07 juin et 21 juin
- 05 juillet et 19 juillet • 02 août et 16 août
- 06 septembre et 20 septembre • 04 octobre et 18 octobre
- 08 novembre et 22 novembre • 06 décembre et 20 décembre

Vos réservations doivent parvenir le mercredi avant midi au

Tél. : 084/37.42.86 –Mariane REMACLE

AVIS IMPORTANT

Afin de se mettre en conformité avec le décret wallon du 06 mars 2009 relatif aux sépultures, dans un premier temps, nous devons réaligner un registre des cimetières qui permettra de localiser les lieux de repos, la conservation des restes mortels (inhumation, crémation, le placement dans un ossuaire, la conservation des sépultures d'intérêt historique ou local, stèles mémorielles,...).

On comprendra que le décret du gouvernement wallon n'a d'autre but que de remettre un peu d'ordre en matière de funérailles et de sépultures, d'offrir un service plus adapté aux citoyens frappés par le destin et d'éviter le délabrement des sites dédiés à nos défunts (tombeaux en mauvais état, végétation parasite, le tout dû souvent aussi à un manque de fréquentation ou d'intérêt).

Faire un état des lieux ne sera pas un luxe car la dégradation de certaines concessions est patente partout.

Pour les concessions après la fusion, nous avons retrouvé dans les archives beaucoup d'éléments mais ceux-ci ne précisent pas tout ce que le décret exige comme renseignements. Nous avons des cas pour lesquels la traçabilité des tombes est très difficile à établir parce que les apparentés – quand il y en a encore – n'ont pas ou plus d'adresse connue par notre administration communale. Pour les concessions octroyées avant la fusion des Communes, nous cherchons celui ou celle qui possède toujours le document officiel d'attribution.

L'administration invite les familles Tellinoises (entité) à faire preuve de solidarité entre citoyens en avertissant les familles extérieures à la commune, de prendre contact avec la responsable des cimetières, afin de les avertir des changements passés et à venir. Ce sera peut-être un moment de reprise de contact bien agréable.

Le nouveau règlement communal sera remis à jour dans le courant du mois de décembre.

Dès lors, nous vous demandons de bien vouloir contacter, Mme JAMME, Service population (Tél. : 084/37.42.88) dès la mi-décembre afin de lui communiquer tous ces renseignements et de lui permettre de reprendre contact avec vous ultérieurement.

Merci pour votre aide.

La Bourgmestre,

(s) BOEVÉ-ANCIAX Françoise

Envie de réduire votre facture énergétique ?

Depuis le 1er octobre 2011, vous pouvez bénéficier d'un prêt à 0% accordé par le fond de réduction du coût global de l'énergie (FRCE) par l'intermédiaire de la province de Luxembourg.

Quel prêt ?

- Pour tous travaux économiseur d'énergie
- Dans toute habitation située sur les communes adhérentes au projet FRCE (Tellin en fait partie)
- Un prêt personnel de minimum 1 250€ et maximum 10 000€
- Sans conditions de revenus
- Taux d'intérêt : 0%
- Remboursable en 5 ans maximum
- Cumulable avec les primes de la Région Wallonne, de la province de Luxembourg, de la commune, ainsi qu'avec les réductions fiscales ou les crédits d'impôts fédéraux.

Pour qui ?

- Pour les propriétaires et les locataires
- Pour les personnes à faible revenus, le prêt est complété d'un suivi technique, social et financier

Vous désirez plus d'informations ?

FRCE Province de Luxembourg 063 212 662

frce@province.luxembourg.be

NOUVEL HORAIRE

Pour ce qui concerne les primes énergie, vous pouvez également poser vos questions à votre conseillère en énergie: Mme Anne – Cécile NEYCKEN-Permanences libres : les mercredis des semaines paires de 16h30 à 18h. Ou tous les mercredis sur rendez-vous de 16h30 à 20h. Tél. : 084/374280 ou 0497/266407.

Des nouvelles du Conseil Consultatif des Aînés

Conférence Energie sur l'éclairage

Le 12 octobre dernier, en participation avec le CCA, se tenait une conférence sur les différents types d'éclairages : ampoules à incandescence, leds, halogènes, néons... Les différents usages, avantages et inconvénients de ces lampes ont été abordés. Si vous avez été empêché(es) de participer à cette rencontre, vous pouvez obtenir la présentation power point sur simple demande à Mlle NEYCKEN, conseillère en énergie.

Resto « Au Pâchy »

Les diners ont repris au resto le 13 septembre. Après le repas, des activités créatives ou de divertissement sont organisées. Si vous voulez tenter l'expérience d'une rencontre chaleureuse autour d'un repas convivial, n'hésitez plus, venez nous rejoindre ! Vous êtes les bienvenus, néanmoins il faut vous inscrire au préalable auprès de Mme Vincent au 084/36.61.36.

Bientôt...une revue éditée par notre CCA à destination des seniors

Surveillez bien vos boîtes aux lettres ; début d'année prochaine, vous recevrez une brochure intitulée « Infos Aînés » dans laquelle vous retrouverez toutes les adresses et informations utiles aux aînés.

Appel à candidature

Madame, Monsieur,

Ce message s'adresse à vous qui avez 60 ans accomplis à ce jour.

Après 2 ans et demi de fonctionnement notre conseil consultatif des aînés a perdu quelques membres.

Nous nous permettons donc de vous présenter quelques actions réalisées par notre conseil afin de vous inciter à nous rejoindre :

- **Enquête à destination des aînés visant à améliorer le cadre de vie des aînés**
- **Carrefours des générations 2010 et 2011 en collaboration avec le Plan de Cohésion Sociale de Tellin**
- **Création de différents ateliers pour les enfants de l'accueil extra scolaire**
- **Partenariat au Plan de Cohésion Sociale de Tellin depuis 2009**
- **Participation à l'enquête du CAS (Coordination des Associations de Seniors) en août 2010**
- **Participation à la journée « Presse de jus de pommes » organisée le 30 octobre 2010 par le PCDN**
- **Participation à la commission CCA du Conseil Consultatif des Aînés Provincial**
- **Création et ouverture de l'activité resto « Au Pâchy » (partenariat avec Plan de Cohésion Sociale / CPAS / Commune)**
- **Conférences ...**

ENSEMBLE nous pourrions poursuivre les actions en faveur des aînés de notre commune !

Si vous êtes intéressé(es) de rejoindre les membres actuels de notre conseil ou avoir plus de renseignements sur notre fonctionnement, vous pouvez prendre contact avec Mme Nathalie VINCENT, coordinatrice du Conseil Consultatif des Aînés : 084/36.61.36
mail : nathalie.vincent@tellin.be.

Nathalie VINCENT, coordinatrice du CCA



**CHAMPIONNAT
DES ENERGIES
RENOUVELABLES**

« Votre commune s'est engagée dans le championnat des énergies renouvelables. Cette action, organisée par l'APERe (Association pour la Promotion des Energies Renouvelables), permettra à la commune de se situer dans des actions pour l'énergie renouvelable. De nombreux prix sont en jeu, peut-être également pour vous si la commune est lauréate! Pour gagner, tout le

monde doit participer. Vous pouvez voter pour la commune sur le site

<http://championnat-er.be/participants/les-citoyens>.

Vous y trouverez plus d'infos sur le championnat. »

Recherche de bénévoles / Volontariat

Passionné(e)s ou utilisateur(trice)s d'informatique et de nouvelles technologies, vous avez envie de partager votre passion, de transmettre vos compétences ?

L'Espace Public Numérique de Tellin recherche des bénévoles pour accueillir et encadrer les usagers lors des séances d'accès libre.

Si vous êtes intéressé(e), contactez-nous :

- e-mail : tellin@epn-haute-jesse.be
- gsm : 0479 29 90 00



Site internet : www.epn-haute-jesse.be | Aussi sur Facebook :



Quoi de neuf sur les travaux ?

CHANTIERS EN COURS :

Salle paroissiale de Bure

Les travaux de réfection de la toiture de la salle paroissiale de Bure sont terminés.

Distribution d'eau rue du Centre et rue de la Culée à Resteigne

Les travaux concernant la rue du Centre et la Culée sont terminés. Le remplacement de la conduite rue de Bouges devrait être réalisé dans la foulée.

Distribution d'eau rue Américaine à Grupont.

Le remplacement de la distribution d'eau rue Américaine à Grupont est en cours. Avec ces travaux, l'entièreté du réseau d'eau de Grupont sera renouvelé.

Travaux d'égouttage rue d'Hervin à Resteigne.



La pose de la canalisation d'égout rue d'Hervin par l'entreprise MAGERAT est en bonne voie.

Comme vous l'aurez remarqué, ces travaux perturbent la circulation sur la RN 846. Nous constatons régulièrement que certains automobilistes n'ont aucun respect des limitations de vitesse ni des feux tricolores, au risque de mettre la vie des ouvriers présents sur le chantier en danger.

Nous vous demandons un peu de patience et de compréhension envers ces ouvriers.

Travaux d'égouttage Chemin du Bois, Grand-Rue et Rue d'Hervin à Resteigne

Comme promis dans de précédentes éditions, les travaux d'égouttage et de

remplacement de la distribution d'eau Chemin du Bois, Sur les Roches et Grand Rue à Resteigne viennent de commencer.

Avec ces travaux, l'entièreté du réseau de distribution d'eau de Resteigne sera également renouvelé. Ceux-ci permettront également de terminer la presque totalité de la mise en ordre du réseau d'égouttage de Resteigne.

Plan de Déplacements Scolaires.



Les travaux dans le cadre du Plan de Déplacement Scolaire à l'école de Resteigne sont déjà bien avancés. A la rue du Centre, un trottoir a été réalisé depuis la RN 846 jusqu'à l'école.

Dégâts d'hiver 2010

Les travaux de réfection de la rue du Vicinal à Tellin ainsi que la mise en sens unique de celle-ci sont terminés.

Nous vous rappelons que cette rue ne peut plus être empruntée par les véhicules motorisés que dans le sens de la rue de Saint-Hubert vers la rue de Rochefort. Par contre, cette rue est toujours accessible dans les 2 sens pour les vélos.

Atelier communal

Les travaux de fondations sur le site du Mont Hû viennent enfin de commencer. Nous espérons que ce dossier va pouvoir suivre son cours sans trop de problème et que les conditions hivernales à venir n'en perturberont pas trop son déroulement.

CHANTIERS À VENIR :

Plan de Déplacements Scolaires

Les aménagements et la sécurisation des abords du Collège d'Alzon à Bure, proposés cette année dans le cadre du programme « Crédits d'Impulsion » de la Région Wallonne, ont été retenus.

Si tout se déroule normalement, ces travaux pourraient commencer mi – 2012. Dans ce cadre, la Commune de

Tellin en profiterait pour renouveler la conduite d'eau des rues de Belvaux et de Han.

Droit de Tirage 2012

Dans le cadre du « Droit de tirage 2012 », la commune de Tellin a introduit un dossier reprenant un certains nombres de voiries à rénover. Le dossier est actuellement dans les mains du Service Public de Wallonie pour approbation.

Nous ne manquerons pas de vous en dire plus lors d'une prochaine édition.

Vu le nombre de chantiers en cours et les perturbations inévitables que ceux-ci vont engendrer, nous ne pouvons que demander à tous de la patience et de la compréhension afin de toujours mieux vous servir.

Distribution d'eau :

Comme d'aucun l'auront certainement remarqué ou entendu dans les médias, les conditions climatiques de ces derniers mois ont fortement affaibli les réserves en eau de nos communes, et TELLIN n'y échappe pas.

Ces derniers temps, la Commune a dû recourir plusieurs fois à l'aide de la Protection Civile et de la S.W.D.E. pour combler un déficit d'eau de nos sources.

En ce qui concerne le village de Bure, des perturbations ont été rencontrées suite à l'alimentation du village de Grupont au départ du réseau de Bure suite à l'épuisement des sources alimentant Grupont.

Contrairement à certains bruits qui auraient pu courir, nous pouvons également vous rassurer quant à la qualité de l'eau distribuée qui reste excellente.

Il en va de même pour l'avis de restriction d'eau. Celui-ci est plus que jamais d'application et nous demandons à chacun d'utiliser l'eau de manière responsable.





Chers Parents

Vous cherchez un milieu d'accueil chaleureux pour votre bébé.

Le BILBOQUET vous propose le service de ses accueillantes conventionnées sur la commune de Tellin.

Elles assurent à leur domicile un accueil personnalisé de qualité dans un cadre familial.

Les accueillantes sont autorisées par l'O.N.E. et conventionnées avec le Bilboquet.

Elles bénéficient d'un encadrement par le service social et suivent une formation initiale et continue dans les domaines spécifiques de la petite enfance (santé, sécurité, développement...)

Vos frais de garde sont calculés en fonction de vos revenus et déductibles fiscalement.

Où vous renseigner ?

LE BILBOQUET

Service d'accueillantes conventionnées

Rue du Commerce, 7 6890 - LIBIN ☎ 061/65.01.70

Permanence du service social chaque jeudi de 17H00 à 18H30

Sus aux clochers... les activités pour les 12-18 ans

PATINAGE ET MARCHÉ DE NOËL A NAMUR

le mardi 27 décembre



Départ du hall sportif de Tellin à 12h30
Participation financière : 5

Inscription au 084/26.66.85 (Isabelle DORY)
Organisation : Plan Cohésion Sociale commune de Tellin
Avec le soutien de la Région wallonne



CPAS DE TELLIN

INFORMATION SERVICE MOBILITE CPAS

Nous vous informons que notre chauffeur du service Mobilité sera en congé du lundi 26 décembre au vendredi 06 janvier inclus.

Pour Le service mobilité
Isabelle DORY
Tél : 084/36.66.85

Police

Votre agent de quartier, l'inspecteur Philippe SCHUIND, vous informe.

NUMEROTATION DES HABITATIONS.

Le règlement coordonné de police de la zone Semois & Lesse aborde la problématique du numérotation des habitations, au chapitre X, article 34.

Il est stipulé ceci :

« De même, toute personne est tenue de procéder au numérotation de la maison dont elle est propriétaire ou locataire, conformément aux dispositions arrêtées par l'administration communale.

Le numéro attribué sera installé de façon qu'il soit visible de la voie publique.

Si le bâtiment est en retrait de l'alignement, l'autorité compétente peut imposer la mention du numéro à front de rue. »

EMONDAGE DES PLANTATIONS SE TROUVANT SUR LES PROPRIETES, EN BORDURE DE VOIRIE

Le règlement coordonné de police de la zone Semois & Lesse aborde la problématique de l'émondage des plantations, dans le titre 2, chapitre V, articles 24 et 25.

Il est stipulé ceci :

Article 24 :

« Sans préjudice du prescrit du règlement provincial sur la voirie vicinale qui impose l'élagage des arbres et des haies de manière à ne pas empiéter sur la voie publique et des prescriptions particulières des lotissements, tout occupant d'une propriété est tenu de veiller à ce que les plantations sur celle-ci soient émondées de façon telle qu'aucune

branche :

- ne fasse saillie sur la voie carrossable, à moins de 4,5 mètres au-dessus du sol ;
 - ne fasse saillie sur l'accotement ou le trottoir, à moins de 2,5 mètres au dessus du sol ;
 - ne puisse d'aucune manière masquer la signalisation routière quelle que soit la hauteur ;
 - ne nuise à la visibilité nécessaire pour la circulation routière, spécialement aux croisements et jonctions de voirie.
- La hauteur des haies plantées le long des voiries publiques ne pourra excéder 1,50 mètre.

Il est en outre tenu d'obtempérer aux mesures complémentaires prescrites par l'administration communale en vue d'assurer l'amélioration de la sûreté, de la salubrité ou de la commodité de passage dans les rues et autres voies publiques. »

Article 25 :

« L'Administration communale se réserve le droit de pallier la carence des contrevenants, soit en faisant débarrasser la voie publique, soit en prenant toutes les mesures adéquates de signalisation ou autres, relativement à la sûreté ou à la commodité du passage, aux frais des contrevenants. »

Remarque importante :

La taille des haies doit se faire chaque année, c'est pour cette raison qu'il est souhaitable de procéder à cette taille de façon régulière et en tout cas avant le 1er mars de chaque année.

L'émondage des arbres doit se faire quant à lui tout les 3 ans.

À Tellin, sommes-nous de bons trieurs ?

Coup d'œil sur les quantités de déchets produites en 2010 dans notre commune

De plus en plus de déchets sont valorisés



Quantités de déchets produites dans notre commune en fonction du type de traitement qui leur est réservé.

Fait marquant entre 2009 et 2010 : une diminution importante des déchets enfouis en CET.

Cela s'explique par le fait que, depuis 2010, les déchets résiduels et les encombrants sont transformés en grande partie en un combustible de substitution qui est valorisé sous forme d'électricité et de chaleur.

Si pour notre part, nous développons des filières de gestion des déchets toujours plus performantes, c'est grâce à vous et votre tri qu'elles fonctionnent.

Évolution des quantités

Déchet	Quantité produite par équivalent habitant en 2010	Évolution 2009 - 2010	Remarques
	65,24Kg	- 4%	En 2010, le tri de la matière organique et de la fraction résiduelle a été bien respecté.
	20,84Kg	- 8%	De plus, les apports de matières recyclables (PMC, verre,...) au parc à conteneurs sont très bons.
	13,54Kg	- 14%	Continuez ainsi !
	31,11Kg	- 9%	Par contre, nous constatons que les taux de captage des encombrants sont très élevés au parc à conteneurs. Au lieu de jeter, pensez au réemploi !
	63,91Kg	- 5%	

Une question ?

N'hésitez à pas contacter votre conseiller(ère) en environnement :

Jessica MOINNIL

tél : 084/45.00.36

courriel : jessica.moinnil@idelux-aive.be

www.aive.be



Si vous êtes dans l'impossibilité de fréquenter l'un des 52 parcs à conteneurs proche de chez vous, contactez le conseiller en environnement en charge de votre commune. Il pourra vous renseigner sur les possibilités qui s'offrent à vous pour vous aider à trier.



Vacances de Noël 2011



ACTIVITÉS CAPUCINE

La Capucine ouvrira ses portes du 2 au 6 janvier 2012 de 9h à 16h.

Fermeture du 26 au 31 décembre

Au programme pour tous:

Activités créatives, jeux, cuisine, décoration, promenade,...

Horaire des activités : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

Nous vous demandons de bien vouloir respecter l'horaire des activités.

PAF : 7€ par jour pour le premier enfant, 6€ pour le deuxième enfant et 5€ pour les suivants à verser sur le compte avant les activités.

N° Compte CPAS : 091-0010054-92 communication: 8352-161-48 Noël+nom de l'enfant.

Une garderie est assurée uniquement pour les parents qui travaillent dès 8h et jusque 17h30. Inscriptions obligatoires.

Pour les 1^{ère} - 2^{ème} et 3^{ème} primaire:

Stage marionnette et cuisine:

Les enfants auront l'occasion de découvrir et de s'initier à la cuisine, de mijoter des petits plats qu'ils emporteront.

Dans un second temps, ils auront le plaisir de créer une marionnette et de lui donner vie.

Horaire: de 9 h à 16h.

Inscription obligatoire pour la semaine complète.

Se munir d'un tablier pour l'atelier cuisine.

PAF: 50€/semaine matériel et conditions inclus.

L'inscription aux activités est obligatoire et se fait uniquement par téléphone 084/387614 ou 084/366662 via le service de l'accueil extrascolaire pour le 19 décembre au plus tard.

Le paiement fait office d'inscription dé-

finitive et doit être réglé avant la participation de l'enfant aux activités.



L'ECOLE DES DEVOIRS : La Passerelle

L'école des devoirs est accessible à tous les enfants pour les aider dans leur apprentissage.

N'hésitez pas à contacter la coordinatrice si vous souhaitez plus de renseignements. 084/387614 eddlapasserelle@hotmail.com
Jours d'ouverture : lundi et jeudi
Horaire : 16h - 17h30
Participation financière : 2€ -
La participation financière ne peut être un frein à la participation de l'enfant à l'école des devoirs.

Une solution de paiement est toujours possible pour les parents qui éprouvent des difficultés financières.

ACTIVITÉS POUR LES ADOS.

Atelier scrapbooking : (1-2-3^{ème} secondaire)

Suite de l'atelier scrapbooking.

Viens apprendre l'art de récupérer, de détourner, d'embellir les objets qui te sont quotidiens.

Crée tes albums photos sous toutes les formes, donne-leur une allure exceptionnelle.

Si cela te tente, n'hésite pas à nous rejoindre et prends contact avec Stéphanie Despas 084/387614 ou eddlapasserelle@hotmail.com

Quand? Un mercredi sur deux.

Dates du 2^{ème} semestre:

18/01 - 1/2 - 15/2 - 7/3 - 21/3 -

Prix: 30€ pour le 2^{ème} semestre à verser sur le compte du CPAS: 091/0010054-92

Référence: scrap 8352/161-04 + nom.

Nombre de places limité.

Dates des jours d'ouverture et fermeture

de la Capucine année scolaire 2011-2012.

Nous attirons votre attention sur les congés écrits en caractère gras. Ces fermetures ne correspondent pas nécessairement avec des congés scolaires ou fériés légaux.

Avant chaque congé scolaire, un document d'information et d'inscription aux activités est distribué à tous les enfants dans les écoles communales de l'entité (feuillet jaune).

Si votre enfant participe aux activités, nous vous demandons de bien vouloir respecter la date limite d'inscription et de l'inscrire en téléphonant à la coordinatrice de l'accueil extrascolaire 084/38.76.14 ou en envoyant un mail à l'adresse suivante:

francoise.vanlaere@tellin.be

Pour toutes informations supplémentaires, contactez Françoise Vanlaere au 084/387614 ou 084/366662

FERMETURE :

Du lundi 26 décembre au vendredi 30 décembre

Lundi 9 avril

mardi 1er mai

Jeudi 17 mai et **vendredi 18 mai**

Lundi 28 mai

OUVERTURE DURANT LES CONGES:

Congés d'hiver :

Du lundi 2 au vendredi 6 janvier

Congés de carnaval :

Du lundi 20 au 24 février

Congés de Pâques :

Du 2 au 13 avril

La Capucine sera également ouverte lors des journées pédagogiques.

1^{ère} journée connue: vendredi 13 janvier pour les classes primaires.

Agenda



ACTIVITES DE NOEL - 16 Décembre 2011.

Vendredi 16 décembre dès 15 hrs à l'Ecole de Tellin, petit concert de Noël par les élèves de l'école.

Vendredi 16 décembre dès 18 hrs à Salle Resteigne-City de Resteigne
Marché de Noël



Maison de la Culture Famenne-Ardenne | Chaussée de l'Ourthe, 74 | 6900 Marche

Billetterie : 084/32.73.86 | Bureau : 084/31.46.89 | mcfa@marche.be | www.maisondelaculture.marche.be

26/12 > 08/01 FESTIVAL JEUNE PUBLIC

Noël au Théâtre : c'est reparti pour la 18^e édition !

14 spectacles familiaux et 1 film pour tout-petits dans 15 villages de Famenne-Ardenne

Du 26 décembre 2011 au 08 janvier 2012, des comédiens prennent leur quartier d'hiver au coin de la rue, dans 15 villages de Famenne-Ardenne ! Vous pouvez venir les voir tout près de chez vous ! Enfants, parents, grands-parents, nous sommes tous conviés ! Noël au Théâtre, c'est un temps en famille, entre amis, un temps pour partager une pièce et rencontrer d'autres univers. Un temps convivial autour d'un bol de cacao et de galettes maison !

» **Réservation indispensable**

Dès le 8 novembre 2011 à la Maison de la Culture à Marche :

084/32.73.86 (billetterie ouverte du mardi au vendredi de 12h à 18h). Attention ! Ne seront valables que les réservations payées...

» **Prix très accessible**

Le prix est unique : 5 € ou 3 cc | Article 27 : 1,25 €

Une réduction de 1.5 € ou 1 cc est offerte à tous les membres de la Ligue des Familles sur présentation de la carte de membre valide

Un spectacle dans votre commune !

Théâtre clownesque | dès 6 ans
LOS YAYOS par le Théâtre de la Casquette

Ils sont vieux, très vieux. Ils poussent la porte et entrent dans une salle de bal à l'ancienne où on les attend. Tout est prêt pour un dernier tour de piste, une dernière rencontre, un dernier tango. Sous les lampions allumés, ils retrouvent la vigueur d'an-

tan. Dans un jeu clownesque plus que véridique, les enfants reconnaîtront peut-être leurs grands-parents ou des amoureux plus âgés qui dansent encore très bien.

Samedi 7 janvier 2012 | 15h | Tellin | Salle « Concordia »

À voir aussi près de chez vous !

« **Zazie et Max** » | Marionnettes dès 6 ans | **Mardi 27 décembre 2011 à 15h | Saint-Hubert | Salle « Athénée Royal »**

Un bus gratuit passe par Tellin pour ce spectacle !

14h20 - Maison Communale.

« **Regarde** » | **Musique et peinture dès 2 ans | Jeudi 29 décembre 2011 à 15h | Lomprez (Wellin) | Salle polyvalente communale**

Un bus gratuit passe par Tellin pour ce spectacle !

14h25 - Maison Communale.

« **22 v'là Thibault** » | **Chansons dès 5 ans | Mercredi 4 janvier 2012 à 15h | Libin | Salle de gym communale**

Un bus gratuit passe par Tellin pour ce spectacle !

14h30 - Maison Communale.

Pour la réservation des bus, contactez Marianne Georges au 084/32.73.78

Programmation en bref !

Théâtre | Dès 7 ans

Ici / Là-Bas

Théâtre Isocèle

Lun 26 déc | 15h | **Barvaux** (Salle Mathieu de Geer)

Théâtre | Dès 4 ans

Gin

Compagnie des Mots Perdus
Mar 27 déc | 15h | La Roche (**Vecmont**)
(Salle « La Maison du Plateau »)

Théâtre | Dès 6 ans

Zazie et Max

Compagnie 36, 37 etc et le Th. des 4 Mains

Mar 27 déc | 15h | **Saint-Hubert** (Salle « Athénée Royal »)

Théâtre | Dès 2 ans

Le grand saut

Théâtre de la Guimbarde
Mer 28 déc 15h | **Hotton** (Salle « Le Royal »)

Musique et peinture | Dès 2 ans
Regarde

Yvette Berger

Jeu 29 déc | 15h | Wellin (**Lomprez**) (Salle polyvalente communale)

Théâtre et marionnettes | Dès 5 ans

Entre cime et racines

Théâtre des Zygomars
Ven 30 déc | 15h | **Daverdisse (Gembs)** (Salle « Cercle Saint-Gérard »)

Noël au cinéma | Dessin animé dès 3 ans

L'enfant au grelot

De Jacques Rémy
Ven 30 déc | 10h | **Marche** (Cinépointcom)

Théâtre | Dès 8 ans

L'oiseau vert

Rafistole Théâtre
Ma 03 jan | 15h | **Marche** (Maison de la Culture Famenne-Ardenne)

Théâtre de marionnettes sans paroles | Dès 4 ans

Bandits

Les Zerkiers
Mer 04 jan | 15h | Somme-Leuze (**Noiseux**) (Salle communale)

Chansons pour enfants – concert debout | Dès 5 ans
22, v'là Thibault

De et par Thibault

Mer 04 jan | 15h | **Libin** (Salle de gymnastique communale)

Théâtre | Dès 7 ans

L'ennemi

Mic Mac Théâtre
Jeu 05 jan | 15h | **Rendeux** (Complexe Scolaire)

Théâtre | Dès 3 ans

Charabia

Compagnie Grenadine
Jeu 05 jan | 15h | **Tenneville** (Complexe Scolaire)

Chansons pour enfants | Dès 2,5 ans

Ici Baba

Par Samir Barris
Ven 06 jan | 15h | **Erezée** (Salle « Le Concordia »)

Théâtre clownesque sans paroles | Dès 6 ans

Los Yayos

Théâtre de la Casquette
Sam 07 jan | 15h | **Tellin** (Salle Concordia)

Théâtre de Marionnettes | Dès 6 ans

Zazie et Max

Compagnie 36, 37 etc et le Th. des 4 Mains
Sam 07 jan | 15h | **Manhay (Grandmenil)** (Salle « Union de la Jeunesse »)

Théâtre | Dès 8 ans

Braque à fond

Compagnie du Chien qui Tousse
Dim 08 jan | 15h | **Nassogne (Forrières)** (Maison de village)

Plus d'informations sur : www.maisondelaculture.marche.be/jeunepublic.html

Réservations : 084/32.73.86

GRUPONT :

17 décembre 2011 : dès 17 Heures.

Fête de Noël

Visite de crèches de quartier
Concours de crèches individuelles : elles seront réalisées en biscuits, il y aura des merveilles à découvrir et des génies à féliciter... et à récompenser.

Produits locaux à déguster : vins chauds...

Ambiance chaleureuse des nuits d'hiver de Noël près du brasero

Avec contes et musique...

Pour toute l'entité, un seul n° tel : **0473 / 63 15 49.**

Si vous réservez un stand,

Si vous créez une crèche individuelle.



Visite des crèches de Bure le 26 décembre

Comme de coutume, c'est avec grand plaisir que nous parcourrons les rues de notre beau village à la découverte des crèches de quartiers.

Nous pourrons ainsi nous retrouver et féliciter les « artistes » bénévoles.

Bienvenue à tous.

Rendez-vous devant l'église de Bure le 26 décembre à 17h30.

Organisation : Village Fleuri

Dimanche 8 janvier 2012

3^{ème} marche commémorative de la Bataille de Bure

Marche commémorative dédiée à la mémoire des soldats britanniques de la 6th Airborne, de la 29^{ème} Armored Brigade et des SAS belges qui ont combattu à Bure et dans la région en janvier 1945, lors de la Bataille des Ardennes.

La marche est aussi dédiée à la mémoire de tous les civils de Bure qui ont enduré durant plusieurs jours la dureté des combats.

Dimanche 8 janvier 2012

09h00 – rassemblement des participants sur la place de Tellin

09h30 – départ de la marche vers Bure, par

Agenda

la route suivie le 3 janvier '45 par les paras britanniques.

10h00 – cérémonie commémorative devant l'église de Bure

10h30 – marche de Bure à Tellin, au travers des sites de combats de janvier '45.

11h30/12h00 : arrivée à Tellin, dislocation de la marche

La marche, de 9 km, est ouverte à tous, que cela soit en uniforme britannique ou en civil.

Les groupes de reconstitution en uniforme britannique ouvriront la marche.

Les uniformes des troupes de l'Axe ne seront pas autorisés.

Consignes souhaitées pour le

bon déroulement de la marche

- Présenter une tenue correcte
- Avoir l'équipement minimum utilisé par les parachutistes et les soldats britanniques.
- Le port de décorations sur la tenue est interdit
- Eviter la surcharge de galons
- Pendant la marche éviter les débordements intempestifs
- Seules les armes neutralisées seront autorisées

Renseignements:

michel.bourland@skynet.be – 0475/33.24.44

Une organisation « Cercle d'Histoire et de Reconstitution - 101st Airborne Belgian Friendly » a.s.b.l.



Aidez-nous à récolter des fonds pour la recherche scientifique ! Participez à nos activités...

- 22 janvier 2012 dès 11h30 à la salle de Resteigne, Dîner dansant
- 11 février 2012 à 20h à l'église de Bure, Concert
- 25 mars 2012 dès 13h, vente de pensées à Grupont
- 30 mars 2012 à 19h à la salle Concordia de Tellin, BINGO

Nous vous attendons nombreuses et nombreux. Merci pour votre soutien !

Le comité « Une pensée pour le Télévie » de l'entité de Tellin



Divers

Challenge 2011 "Luxembourg, province propre et fleurie"



Le 19 octobre dernier, le gouverneur Bernard Caprasse et son épouse ont accueilli au Palais provincial à Arlon les représentants des 64 villes et villages qui s'étaient inscrits, cette année, au 29ème concours de décoration florale organisé par La Fédération Touristique du

Luxembourg Belge.

Notre village ne monte pas encore sur le podium. Il consolide cependant sa position dans le top 10 puisque Bure est classé 9ème cette année. Voici le commentaire du jury : "Très bien, continuez! Bure en buis devient de plus en plus beau !"

Un résultat et une appréciation fort encourageants pour les membres du comité "Village fleuri", le personnel communal et les nombreux bénévoles que nous sollicitons pour de multiples tâches dès le retour du printemps. Nous pensons au marché aux fleurs printanières au profit du Télévie, notre traditionnel marché aux fleurs annuelles et légumes du 1er dimanche de mai, l'aménagement des parterres, la création de compositions florales en veillant à l'harmonie des couleurs, l'encadrement de nos petits jardiniers, Une fois les plantations terminées, il nous faut bien sûr encore un coup de main pour arro-

ser et entretenir toutes ces fleurs afin qu'elles restent belles durant tout l'été et lors du passage du jury provincial. Pour tous ces services, nous leur adressons un cordial et chaleureux MERCI

Un merci spécial à nos petits jardiniers, une trentaine de petites "têtes blondes", qui bien encadrés par quelques adultes, contribuent de mieux en mieux à la décoration de l'espace Gargamel et des potagers du Vieux chemin de Grupont. Déjà, ces jeunes se réjouissent de se retrouver les mains dans le terreau durant les prochaines vacances pascales.

Nous sommes heureux de constater que la population buroise est sensible aux efforts de fleurissement de nos quartiers et se mobilise de plus en plus pour décorer sa maison, contribuant ainsi au charme tant apprécié de notre village. Si d'aucuns souhaitent encore se joindre et/ou participer à l'embellissement du cadre de vie de notre village, qu'ils n'hésitent pas à se manifester auprès du comité "Village fleuri"!

Pour le comité,
O. Van den Bergh

Nos prochains rendez-vous

Le lundi 26 décembre prochain, visite des crèches de Bure

Rendez-vous devant l'église à 17h30

Le dimanche 25 mars 2012, marché aux fleurs printanières : pensées, primevères ... au profit du Télévie

A la salle St Denis à Grupont

Le dimanche 6 mai 2012, traditionnel marché aux fleurs annuelles et légumes

Au Collège d'Alzon à Bure

PROMO-TELLIN

2012 nous est proche et nous ne vous avons pas encore parlé de notre événement de 2011, c'est donc avec grand retard et mille excuses que je vous évoquerai le compte rendu de notre 20 et 21 juillet de cette année.

Je commencerai tout d'abord par vous présenter les nouveaux membres de notre comité. Nous les remercions d'ores et déjà pour leur engagement :

- Vanvolksom Noémie,
- Laurent Antoine,
- Swirio Jean-Pol,
- Pierard Olivier
- Thomas Olivier

Nous supposons que beaucoup d'entre vous savent que, malgré l'affiche que nous vous avons présentée le 20 juillet, le nombre de personnes que nous attendions n'étaient malheureusement pas au rendez-vous. D'autres soirées concerts étaient organisées dans les alentours mais il y avait aussi la foire agricole de Libramont qui comme vous le savez attire grande foule. Ceci dit, les gens présents ici à Tellin le jeudi 20 juillet devant la scène qui se composait du groupe de Léopold Nord et Eux ont pu se remémorer leurs souvenirs de jeunesse en chantant et en dansant comme dans les années 80. Les éloges envers cette troupe n'ont cessé de s'entendre pendant les jours suivants ... mais n'oublions pas les Jack-Line qui ont ouvert la soirée concert en jouant des morceaux de rock des années 70 à nos jours suivi des Baggy Trousers, ce jeune groupe Cinacien qui

joue de la musique allant du reggae au ska et du punk en passant même par quelques notes de blues. Ces deux derniers semblaient bien amuser le petit monde présent.

Quant à la journée du 21 juillet, celle-ci débutait avec un marché artisanal et pour une première ce fût une réussite ! Des activités étaient également prévues pour les enfants, dont un clown qui a pris du plaisir à les faire rire et danser. Le bon temps était au beau fixe, quelques gouttes de pluie sont arrivées fin d'après-midi lorsque les Crank Up (groupe Tellinois) montaient sur scène. A 19h c'était au tour des Dirty Cover Cats de prendre place et de faire swinguer les gens pendant près de deux heures. Les WaterFront ont joué Simple Minds avant que les regards se tournent vers le ciel pour admirer le plus grand feu d'artifice de Wallonie. Notre journée nationale s'est déroulée comme nous l'avions espéré avec un public festif et une météo relativement potable car cela n'a pas empêché les habitués de la soirée animée par Marc Ronveaux et Distraction Events de retourner aux petites heures.

Mais il n'y aurait pas de 21 juillet sans l'aide précieuse de nos bénévoles. Vu que notre programme s'étendait sur deux jours, il fallait encore plus de bénévoles que les années précédentes. Comme chaque fois, afin de les remercier de leur bonne volonté nous organisons un souper dans le courant du mois de septembre dans une des salles de fêtes de l'entité. Un apéritif et du jambon à la broche étaient suivi d'un quizz musical et d'une soirée, ce qui plait toujours aux participants qui, pour la plupart, quittent la salle aux aurores. Nous espérons encore pouvoir compter sur eux pour les prochaines années !

Nous remercions également les villa-geois de leur compréhension pour les quelques contraintes rencontrées telles que ; les déviations, la musique, etc, car nous nous doutons que cela ne doit pas toujours être agréable.

Je ne terminerai pas cet article sans vous souhaiter à toutes et à tous, ainsi qu'à vos familles, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Pour l'ASBL Promo Tellin,
Jacquemart Delphine

LA COURSE CONTRE LA MONTRE CAMPAGNE ACTION DAMIEN DES 27, 28 ET 29 JANVIER 2012

Le 21e siècle est le siècle de la vitesse. Tout doit aller vite, très vite. Tout va de plus en plus vite. Mais cette quête de la vitesse est-elle toujours justifiée ?

Sauver des vies

La vitesse est parfois indispensable. Action Damien en sait quelque chose. Même si elle travaille toujours dans des programmes à long terme et pas dans l'urgence, même si les maladies qu'elle combat se traitent en plusieurs mois, Action Damien doit agir vite. Elle doit dépister et traiter les malades rapidement. Avant que la lèpre mutile. Avant que la tuberculose tue. Avant que de nouveaux foyers de lèpre se développent. Avec, toujours, un œil sur le chrono.

332.547 malades

Et ça marche. Depuis 1964, les équipes médicales soutenues par Action Damien dépistent et soignent de très nombreux malades. En 2010, ils ont encore été 332.547, malades de la lèpre, de la tuberculose et de la leishmaniose. 332.547 personnes ont pu retrouver la santé et un avenir grâce aux 1.500 travailleurs locaux d'Action Damien.

Redoubler d'efforts

Mais la lutte n'est pas encore gagnée. La tuberculose continue à frapper 8 à 10 millions de malades dans le monde chaque année, et à faire 1,5 à 2 millions de morts (un toutes les 15 à 20 secondes !). La lèpre fait chaque année plus de 250.000 nouveaux malades, qui risquent les mutilations et l'exclusion si elles ne sont pas soignées à temps.

40 euros pour sauver une vie

Pour financer son travail, Action Damien partira à nouveau en campagne les 27, 28 et 29 janvier 2012. Comme chaque année, elle demandera à la population belge de l'aider dans sa lutte. De lui fournir les 40 euros qui suffisent à soigner un malade; à éviter les mutilations à un malade de la lèpre ou à sauver la vie d'un malade de la tuberculose... s'il est dépisté à temps.

Des pochettes à 6 euros

Pour arriver à ses fins, Action Damien comptera plus que jamais sur le soutien de ses volontaires, qui vendront ses habituels marqueurs, au prix cette année de 6 euros la pochette de quatre. Elle comptera aussi sur ses donateurs, qui peuvent concrétiser leur soutien (déductible fiscalement à partir de 40 euros) sur le compte 000-0000075-75

(BE05 0000 0000 7575).

C'est grâce à ces deux piliers qu'Action Damien pourra continuer, en 2012, à lutter sans merci contre les maladies de la pauvreté. Sans perdre un instant.

Action Damien, Bd Léopold II, 263, 1081 Bruxelles.

www.actiondamien.be.

IBAN : BE05 0000 0000 7575 ;

BIC : BPOTBEB1

*L'indifférence tue,
Action Damien soigne.*

Une brochure est née : Récits d'Antan

Un groupe de l'entité de Tellin, composé de personnes d'âges différents se sont réunies durant un an, sous la houlette de Laure Chauvaux de la Maison de la Culture de Marche, dans le but de collecter leurs souvenirs.

Que de recherches, de temps de travail de mémoire collective, que de souvenirs débusqué, tout cela écrit individuellement ou en équipe. Une belle page de notre patrimoine qui va être publiée sous forme d'une brochure agréablement illustrée par des photos d'époque. Le défi a été relevé!

Tous les participants sont heureux de l'édition de leurs mémoires qui sera proposée début 2012.

Pour tout renseignement : Emilie Le-cuivre

Cellule de la Haute-Lesse, Libin.

Tél : 061 65 01 84

Résultats de la tombola de la Jeunesse de Tellin

1. 02411	11. 00031
2. 00461	12. 03111
3. 06731	13. 03151
4. 07741	14. 04311
5. 06521	15. 03251
6. 01311	16. 08771
7. 00081	17. 02261
8. 08701	18. 04681
9. 04561	19. 05101
10. 08611	20. 01511

Pour les Billets gagnants :
contacter le 0479/52.51.39.
(Après 17h)



LIBERT

s.p.r.l.
Assureurs-Conseils
Prêts & Placements

OCA : A-cB 13.999

Rue de la Libération, 64 - 6927 TELLIN
Tél. : 084/36 61 43 - Fax : 084/36 70 03

S'tétic



Esthéticienne
Pédicure médicale
Solarium

SUR RENDEZ-VOUS
0473 61 31 52
084 36 65 06

Sylvia JACQUES
rue du Point d'Arret, 7
6953 LESTERNY



DELVENNE Frères

Tailleur de pierre - Marbrier
Pierres - marbres - granits
pour le bâtiment - caveaux - monuments

Rue de bouges 49
6927 RESTEIGNE
Tel : 084/38.84.00

www.marbreriedelvenne.be



ENTREPRISE ISO 9001

TRAVAUX DE VOIRIE

TERRASSEMENTS

CANALISATIONS

• EGOUTS

• DISTRIBUTION D'EAU

AMENAGEMENT ABORDS
ASPHALTAGE & PAVAGE

LOCATION MATERIEL
AVEC CHAUFFEUR

BURE

084/36 62 22



ETSHL
Агентство існуючих послуг Центральна частина
Entreprise Titres-Services
de la Haute Lesse

Vous cherchez une aide ménagère?

Aide-Ménagère
Repassage à votre domicile

1 titre service par heure prestée
7,50€ de l'heure
et 5,25€ après déduction fiscale de 30%

084/36 73 47

ALE TELLIN

rue de la Libération, 45
6927 Tellin

anne.vanacker@tellin.be
www.etshl.be

Outils Gruslin sprl

Matériels - Outils de jardin
et Forestier - Remorques



Rue de la Libération, 260 - 6927 TELLIN
Tél. 084 36 63 77 - Fax 084 36 69 77
juliengruslin@skynet.be

CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ

WARIN

Ets WARIN sprl

GRAIDE (station)

Tel: 061/51.10.26



Votre expert chaleur



MOBIL
LUBRIFIANTS

- Service - Qualité - Quantité
Mazout hiver garanti jusque -20°
- Paiements échelonnés:
Vous répartissez votre budget chauffage sur
12 mois sans frais ni intérêts
- Ravitaillement automatique

ESSO OPTIPLUS

Notre Mazout à la pointe
de la technologie
**ECONOMIE-SECURITE
PROPRETE**

